L'Humanité du 10 octobre 1945 relate la condamnation à mort de Pierre Laval (9 octobre). Il sera fusillé le 15.

Journaux



Le Temps confond-il décidément pouvoir stable et pouvoir personnel ; ne conçoit-il plus la stabilité que sous les espèces de la présence permanente d'un homme au-dessus d'un Parlement dispersé, confus et d'autant plus soumis ?

Léon BLUM,
« Populaire » du 28 octobre 1934.

l'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

FONDATEUR : JEAN JAURES
RÉDACTEUR EN CHEF (1926-1937) : VAILLANT-COUTURIER
DIRECTEUR : MARCEL CACHIN SÉNATEUR DE LA SEINE

MERCREDI 10 OCTOBRE 1945
Tirage précédent : 406.847 ex.

ADRESSE : 18, RUE D'ENGHIEN, PARIS-X^e
Téléph. : PROv 15-21 Chèque postal : 24-18
Inter : PROv 20-60
43e ANNÉE (nouvelle série) N° 383 2 FRANCS

LES SILENCES du capitaine Schumann

CONTRE le M.R.P., parti de la réaction, l'Humanité a formulé les accusations les plus graves. Elle a appuyé ces accusations sur des textes et des documents, sur le rappel des votes émis par les représentants du M.R.P. au Conseil municipal de Paris et à l'Assemblée Consultative, sur les actes de membres et leaders du M.R.P. qui gèrent les affaires publiques, enfin sur les origines et l'activité antinationales des dirigeants du M.R.P. en Alsace.

Que croyez-vous que fasse M. Maurice Schumann ? M. Schumann fait répondre dans l'aube d'hier qu'il *ne nous suivra pas sur le terrain* de nos *accusations*.

Nous nous garderons bien de chercher des termes de comparaison ou des précédents à cette fuite devant la confrontation des arguments, à cette fuite devant la preuve. Elle est assez éloquente par elle-même.

Il y a lieu de prendre acte, simplement, de l'incapacité de répondre. Voilà la réaction hors d'état de faire passer plus longtemps son masque pour son visage.

LE rédacteur de l'aube essaie pourtant de brouiller encore les cartes en se référant à l'hommage que Maurice Thorez rendait, lors du X^e Congrès du Parti Communiste, aux Français « de tous les partis et de toutes les croyances » qui se sont sacrifiés pour libérer la Patrie.

Cet hommage a été salué au Congrès d'applaudissements prolongés. Le secrétaire général du Parti Communiste n'a pas été moins approuvé quand il a rappelé que son Parti « entend demeurer le Parti de la main tendue aux travailleurs catholiques ».

Mais rien de tout cela, précisément, n'est en question.

Et il ne faudrait tout de même pas confondre les héros et les traîtres, ni se réclamer des patriotes catholiques pour faire oublier qu'on a accueilli à bras ouverts Klock, hier membre du parti nazi, titulaire de la carte n° 9.578.423, aujourd'hui conseiller général du M.R.P. dans le Bas-Rhin et placé à la tête de l'organisation alsacienne du M.R.P. !

Ce sont ces choses-là qu'on vous reproche, Messieurs de la direction du M.R.P., et non pas d'appartenir à telle ou telle confession, dont la doctrine n'est pas en cause.

CE qu'on vous reproche, c'est de vous réclamer en paroles de « l'esprit républicain » et de ne vouloir en fait à aucun prix du rétablissement de la législation républicaine de 1939 en matière

L'ENFANCE notre plus doux espoir...

III.- NON, LE PROBLÈME DU LOGEMENT N'EST PAS INSOLUBLE !

déclare V. GOSNAT,
directeur de l'Office public des H.B.M. d'Ivry.

« Le problème le plus urgent et qui est intimement lié à une question pressante pour la France, celle de la natalité, c'est le problème du logement. »
F. BILLOUX, ministre de la Santé publique.

Si, du fait des sinistres de guerre, le problème du logement a pris une singulière acuité, il n'est cependant pas nouveau.

Cent mille appartements environ manquent à Paris. Dans leurs permanences, les trois quarts au moins des visites reçues par nos conseillers municipaux ont trait au logement.

Plus de 20.000 demandes de familles nombreuses sont en souffrance à l'Office départemental des Habitations à bon marché, et plus de 10.000 à l'Office municipal et certaines, depuis plusieurs années !

Germaine VIGNERON.
(SUITE EN 2e PAGE, 3e COLONNE)

UNE NOUVELLE RÉALISATION DE CHARLES TILLON, MINISTRE DE L'AIR

LAVAL condamné à mort

LA HAUTE COUR A TENU BON CONTRE LES PRESSIONS MINISTERIELLES

Hier après-midi, la dernière audience du procès Laval a eu lieu. La Haute Cour n'a pas cédé aux manœuvres que nous dénoncions hier : marchandage Laval-Teitgen, pressions ministérielles à l'encontre du président Mongibeaux, manœuvres tendant à renvoyer le procès.

A 13 h. 30, l'audience est ouverte et l'on introduit M. Léon Noël, ambassadeur de France, dernier témoin à charge.

Le témoin affirme maintenir intégralement ses déclarations antérieures, très sévères pour Laval, et se retire.

M. Fouroest, président du conseil d'administration de la maison Hachette, qui a demandé à être entendu, lui succède. Il explique comment, à la suite de négociations menées directement par Laval avec les autorités occupantes, les messageries passèrent aux mains des Allemands en septembre 1940.

A 13 h. 50, le procureur général Mornet prend la parole pour prononcer le réquisitoire.

Il démontre que Laval a prêté à l'ennemi une aide morale et militaire. Au pouvoir, il a fait cette déclaration odieuse : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne. »

M. Mornet fait un tableau de Laval, dont on ne peut dire « qu'il fut de ceux qui ont quitté le pouvoir plus pauvre qu'à leur arrivée ! » Il met en évidence son antiparlementarisme.

Rappelant les dépositions du procès Pétain, le procureur général souligne l'accord qui existait entre les deux complices, Pétain et Laval.

(SUITE EN 2e PAGE, 4e COLONNE)

Darnand doit être exécuté ce matin

Toutes les dispositions prises donnent à penser que Joseph Darnand pourrait être fusillé ce matin.

L'avocate de Darnand, Me Georgie Myers, a été reçu exceptionnellement dimanche matin par le chef du gouvernement provisoire au sujet du recours en grâce.

D'autre part, le traître a été visité dans sa cellule par le révérend père Bruckberger, qui déposa en sa faveur devant la Haute Cour.

Violent incendie à la prison de Loos

Un violent incendie s'est déclaré, lundi après-midi, à la maison centrale de Loos. Le feu a détruit la boulangerie où étaient emmagasinées 12 tonnes de farine, ainsi que la chapelle classée monument historique.

Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions. Aucune tentative d'évasion n'a été enregistrée.

AUX COMMUNES BEVIN tente de justifier son attitude à la Conférence des Cinq

Londres, 9 octobre. — (*Humanité*.) — Les déclarations qu'a faites hier, à la Chambre des Communes, M. Bevin, ministre des Affaires étrangères du cabinet travailliste, dénotent une certaine gêne. Il est vrai que la veille, M. Bevin avait été mis en demeure par Harry Pollitt de dire si, avec les travaillistes au pouvoir, l'Angleterre allait devenir un centre antisoviétique.

Le ministre britannique a fait, devant une salle des Communes archi-comble, tout le corps diplomatique étant aux tribunes, un exposé assez court sur la Conférence des Cinq.

Il a retracé les points sur lesquels les ministres réunis à Lancaster House étaient déjà parvenus à un accord, notamment au sujet du traité de paix avec la Finlande et de celui avec l'Italie.

Contrairement à Molotov et Byrnes qui ont déclaré que les travaux concernant les traités de paix avec la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie avaient notablement avancé, M. Bevin retient seulement les divergences de vues à propos de la Bulgarie et de la Hongrie et dit qu'il avait proposé une enquête séparée. Puis il ajoute :

J'ai été surpris quand M. Molotov nous a dit, à M. Byrnes et à moi-même que nous aurions violé l'accord de Berlin et qu'il ne pouvait continuer les débats, conformément à la procédure que nous avions suivie depuis dix jours.

(SUITE EN 2e PAGE, 1re COLONNE.)

JACQUES DUCLOS
parlera à la radio
sur la chaîne nationale
Demain, 11 octobre
de 20 h. 8 à 20 h. 15
Organisez l'écoute collective

Assez de courant pour l'Espagne !

L'ENERGIE ELECTRIQUE POUR LA FRANCE !

Contrairement aux informations du ministre de la Production Industrielle, la France fournit actuellement et effectivement à Franco l'énergie électrique prévue dans le traité de commerce passé avec lui. Il s'agit exactement de 800 *millions de kilowatts-heure par an.*

Le démenti de M. Lacoste démontre que le ministre est mal informé. Il ne peut ignorer que, sous prétexte de compensation, l'Espagne nous fournit en retour la dixième partie de cette énergie, mais de 1 heure à 5 heures du matin, c'est-à-dire au moment où l'on n'en a pas besoin. Il est vrai qu'elle « compense » aussi l'énergie électrique par la livraison à la France d'oranges et de bérets basques...

En outre, France ne manque pas de témoigner sa reconnaissance à notre égard.

Fin septembre, un des nombreux soldats espagnols qui fuient l'armée fasciste est passé en France et a déclaré à son arrivée dans les Pyrénées-Orientales, *que pas une semaine ne s'était passée depuis six mois sans qu'il n'ait effectué des patrouilles en armes sur le territoire français.* Chacun sait d'ailleurs que régulièrement les paysans de Cerdagne française ou du Vallespir se voient voler leurs poulaillers par les franquistes et les phalangistes, qui passent la frontière en armes chaque nuit.

M. Diethelm assurant la garde de la frontière avec un régiment et demi à effectif réduit entre Perpignan et Bayonne, il est clair que la demi-million de soldats espagnols, encadrés par les phalangistes et hitlériens, qui servent de près la frontière des Pyrénées, peuvent librement agir en territoire français.

Il est temps que le traité de commerce passé aux dépens de la France soit abrogé, que *l'énergie électrique soit réservée à la France et non dévolue à Franco*, et que les consuls franquistes qui disposent tous d'agents provocateurs hitlériens soient expulsés.

Quand le M. R. P. est au Quai d'Orsay...

C'est en vertu de décisions de Vichy que la France vient de signer L'ACCORD COMMERCIAL AVEC FRANCO !

Le 3 octobre, le grand quotidien suisse la *Neue Zürcher Zeitung*, traitant de l'accord de Saint-Sébastien signé récemment entre la France et Franco, confirmait ce que nous n'avons cessé de répéter depuis sa conclusion. En particulier, il est bien précisé que, par ce traité,

« L'ESPAGNE RECEVRA DES PHOSPHATES D'ALGERIE ET DU MAROC ET DU COURANT ELECTRIQUE ET DES MACHINES DE FRANCE ».

On croit rêver : des phosphates, alors que notre agriculture souffre d'une pénurie d'engrais ! Des machines, alors que l'industrie française en manque ! Du courant électrique enfin, aux dépens même des usagers et des usines de la région pyrénéenne !

Qu'ont donc pensé de cet accord M. Pleven, responsable à « l'Economie nationale », et M. Lacoste, ministre de la « Production » industrielle ?

Mais ce n'est pas tout. Le quotidien zurichois relève les explications « embarrassées » du Quai d'Orsay qui s'efforce de présenter cet accord comme le simple prolongement d'un vieux traité de commerce signé le 15 janvier 1940. Mais, en fait, les négociations qui ont abouti à cet accord ont été menées dans le cadre de la commission mixte franco-espagnole. Or, la *Neue Zürcher Zeitung* donne plus loin d'intéressantes précisions sur cette commission :

« Les attributions de la Commission mixte franco-espagnole — écrit-elle — ont été fixées en vertu du traité de commerce franco-espagnol conclu à la fin de juillet 1945 par le gouvernement de Vichy. »

M. Bidault appliquant les décisions prises par Laval ! La voilà bien la politique de « réalisme » et de « loyauté » dont le M.R.P. se fait le champion !

Comment peut-on juger une telle politique à l'étranger ? C'est encore la *Neue Zürcher Zeitung* qui l'expose clairement :

« On est enclin — dit-elle — à voir dans le fait que des négociations économiques avec l'Espagne ont été entreprises DU CÔTÉ FRANÇAIS

Journal L'Humanité, 10 oct. 1945 © BNF, Gallica

https://www.museemrjmoi.com/lhumanite-du-10-octobre-1945-relate-la-condamnation-a-mort-de-pierre-laval-9-octobre-il-sera-fusille-le-15/